

Commune de CHILLY-LE-VIGNOLE

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 6 MAI 2015**

Présents : CHAMBARD Frédérique, DUBOIS Françoise, GRICOURT Philippe, MEGARD Jeannine, NOUVELOT Christian, PASCOA José, PICARD Mickaël, QOCHIH Zora, ROBIN Michel.

Absents excusés : CROISSANT Arnaud (pouvoir QOCHIH Zora), / MARTINEZ Hervé (pouvoir MEGARD Jeannine), PETITJEAN Béatrice (pouvoir à GRICOURT Philippe), WOLF Jean-Claude (pouvoir DUBOIS Françoise).

Secrétaire de séance : Mme CHAMBARD Frédérique

Ouverture de la séance à 20H00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 2 avril 2015. Adoption à l'unanimité des membres présents.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Suite à la dernière réunion de la commission des finances, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes propositions pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie. Il en résulte que la Banque Postale, offre le meilleur taux. Mme Zora QOCHIH doit recontacter l'organisme pour confirmer la proposition.

Financement des travaux de voirie

Par ordre de priorité, Madame La 3<sup>ème</sup> adjointe présente les divers devis pour les travaux de voirie envisagés dans la commune.

		CREATION D'UN DRAIN RUE DE LA COLONIE ET MISE EN PLACE DE FOURREAU RESEAU ORANGE	PORCHE DE LA MAIRIE	REFECTION DU CHEMIN Derrière DE L'EGLISE	ENTREE DE L'EGLISE		BORDURE ROUTE DE COURLANS
<b>ENTREPRISE CHAGNEUX</b>	HT	6 970.00 €	339.00 €	5 380.00 €	1 446.00 €	1 839.00 €	2 738.00 €
	TVA	1 394.00 €	67.00 €	1 076.00 €	289.00 €	367.00 €	547.00 €
	TTC	8 364.00 €	406.00 €	6 456.00 €	1 735.00 €	2 206.00 €	3 285.00 €
<b>EIFFAGE</b>	HT		444.00 €	6 567.00 €		1 509.50 €	2 661.00 €
	TVA		88.00 €	1 313.00 €		301.00 €	532.00 €
	TTC		532.00 €	7 880.00 €		1 810.50 €	3 193.00 €
<b>ENTREPRISE AML</b>	HT	8 510.00 €					
	TVA	1 702.00 €					
	TTC	10 212.00 €					

Mme la 3<sup>ème</sup> adjointe rappelle que les travaux route de Courlans concernent la modification du trottoir situé vers l'entrée du chemin du ball-trap qui a été jugé dangereux pour les véhicules arrivant de Courlans (angle vif).

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition d'ECLA pour la pose des chicanes à titre d'essai sur la RD 158 Messia sur Sorne / Frébuans

Le devis de l'entreprise Petiot pour la pose de caniveau face à l'entrée de M et Mme MARICHY s'élève à 1 208.00 € a été accepté.

#### Acquisition de parcelles de bois suite à succession

Mme la 3<sup>ème</sup> adjointe informe que par délibération en date du 10 mars 2011, le conseil municipal avait décidé l'acquisition de deux parcelles cadastrées AB 21 et 22 sur la commune de Montmorot, pour un montant de 1 050.00 € net vendeur, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur, à savoir la commune.

En vue de confirmer cette acquisition, le cabinet notarial demande la confirmation de cette acquisition. Le Conseil Municipal, confirme l'acquisition de ces deux parcelles, à l'unanimité

#### Plan de circulation – proposition d'étude du CAUE

Suite à la commission de voirie-sécurité l'intervention-conseil du CAUE sur le plan de circulation dans le village, le Conseil Municipal décide de reporter la décision ultérieurement.

Sur proposition de la commission voirie-sécurité, le conseil municipal décide de reporter la décision ultérieurement.

#### Organisation du concert du 17 juillet 2015

Monsieur le Maire informe que par l'arrêté municipal n°25/2014 en date du 27/08/2014, portant constitution de la régie municipale de Chilly le Vignoble, cette dernière est autorisée à encaisser la recette du concert. La présentation des billets numérotés doit être faite à la trésorerie.

Des contacts ont été pris pour la pose d'affiche publicitaire dans la ville de Lons-le-Saunier et dans d'autres communes.

Le 2<sup>ème</sup> adjoint informe également que les affiches sont en cours d'élaboration, et que des mécènes ont été sollicités. Le coût de l'ensemble musical est estimé entre 4 000.00 € et 4 200.00 €. La recette est constituée de la vente des billets d'entrée et de différents mécènes.

L'absence du régisseur titulaire Mme SEYSSEL Anne-Camille nécessite un arrêté pour nommer Mme BERNHARD Ana en tant que régisseur intérimaire.

#### Sentier de randonnée

Le conseil municipal sollicite une rencontre avec l'association foncière de Chilly le Vignoble pour aborder la réfection du chemin « des Brouillasses ».

#### Etat d'avancement du projet du gîte communal

Un plan global (financier et technique) sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

#### Journée conviviale du samedi 4 juillet 2015

Un groupe de réflexion sera créé pour la journée « portes ouvertes » au Parc des Vignes », et des contacts seront pris avec différents producteurs. Compte tenu des différents agendas une nouvelle date devra être proposée pour cet évènement.

#### Décision modificative

En raison d'un dépassement du chapitre 67 du à une régularisation de charges locatives, il est nécessaire de procéder à une décision modificative. Débite le compte 6532 (frais de mission) de la somme de 80.73 € et crédite le compte 673 (Titres annulés).

Le Conseil Municipal, après délibération, valide cette décision.

#### Salle de l'ancienne école

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette salle « Anne de GAGNAIRE ».

#### Véhicule de service :

Le Conseil Municipal envisage de remplacer le véhicule utilisé actuellement par la municipalité, M. José PASCOA et M Mickaël PICARD font des propositions de véhicules neufs ou d'occasions.

En vue du contrôle technique le 13 juin 2015, une décision sera prise au prochain Conseil Municipal, concernant ce matériel.

## Informations diverses

### Site internet

Le projet est en bonne voie d'évolution.

### Journée fleurissement du mercredi 6 mai 2015

Ce sont 9 participants qui ont planté des plantes pérennes. La remise des diplômes sera effectuée par M. le Maire, après la cérémonie du 8 mai.

### Travaux de voirie

A compter du lundi 18 mai la circulation sera perturbée route de Lons, en raison du changement d'un support de ligne électrique à l'angle de la rue du château d'eau. Travaux demandés par Erdf et réalisés par la SBTP. Mme la 3<sup>ème</sup> adjointe indique qu'en raison de la création des raccordements électrique et gaz d'une construction rue du lavoir, la circulation sera alternée pendant 30 jours

Mme la 3<sup>ème</sup> adjointe propose deux versions de plan de circulation temporaire le jour du marché aux puces du dimanche 17 mai :

- version 1 – la grande rue est fermée à la circulation de 5h à 20h. Les véhicules arriveraient tous par le bas de la grande rue (côté église) entre 6h00 et 8h30. Cela permettrait aux visiteurs de circuler en toute sécurité dans la rue tout en créant une allée pour les secours.
- Version 2 – la grande rue est mise en sens unique avec création d'une allée pour les secours.

Lors de la commission voirie/sécurité du lundi 4 mai, les membres se sont prononcés en faveur de la version 1 qui privilégie la sécurité des personnes et demande à M. le Maire de prendre l'arrêté municipal en conséquence.

M. le Maire souhaite que l'arrêté municipal mis en place en 2014 (version 2) soit réactualisé afin de ne pas perturber l'activité des commerces de la grande rue.

### Extinction de l'éclairage public

Les membres de la commission voirie/sécurité proposent l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de la commune pour un essai de 8 mois à compter du 15 juin 2015, ceci afin d'étudier quelles sont les économies réalisées sur une période estivale et hivernale (relève Erdf en août et en février). Délibération au prochain Conseil Municipal.

### Bouleau :

M. Michel COPPOLA demande l'abattage des bouleaux du parc de Vignes en raison de ses allergies. Le conseil municipal prend note de cette information.

### Signature du registre de comptes-rendus de conseils municipaux :

Mme Zora QOCHIH refuse de signer le compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 2015 car elle n'est pas d'accord avec la rédaction du paragraphe concernant le vote du compte administratif.

Clôture de la séance à 22H50

**Prochaine séance du Conseil Municipal  
Jeudi 4 juin à 20H00**

Chilly le Vignoble, le 26 mai 2015  
Le maire

P. GRICOURT